

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 20639

Numéro SIREN : 529 355 232

Nom ou dénomination : CHEF DAMIEN

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2018 sous le numéro de dépôt 56291

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 09-07-2018

N° DE DEPOT : 056291

N° GESTION : 2016B20639

N° SIREN : 529355232

DENOMINATION : CHEF DAMIEN

ADRESSE : 397 rue de vaugirard 75015 PARIS

MILLESIME : 2017

BILAN - ACTIF

1317524 - Sas CHEF DAMIEN

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Valeurs au 31/12/17		% de l'actif	Valeurs au 31/12/16		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes		
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles					6	9
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	46 000	17 148	28 852	33 452		
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations Incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	5 132	3 975	1 158	1 038		
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations	530		530	530		
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	790		790	790		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	52 452	21 122	31 330	6	35 810	9
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances					94	82
Clients (3)	13 984		13 984	384		
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)	15 000		15 000	19 800		
Autres créances (3)	447 578		447 578	291 143		
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités				32 159		8
Charges constatées d'avance (3)				796		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	476 562		476 562	94	344 283	91
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	529 014	21 122	507 892	100	380 093	100

Le présent document a servi
de support matériel à la
rédaction du rapport qui précède.

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

1317524 - Sas CHEF DAMIEN

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PASSIF		Valeurs au 31/12/17	% du passif	Valeurs au 31/12/16	% du passif
CAPITAUX PROPRES					
Capital (dont versé : 0)		1 000		1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.				
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			61		80
Réserve légale		100		100	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		310 690		304 690	
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		10 021	2	5 999	2
SITUATION NETTE		321 811	63	311 790	82
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL CAPITAUX PROPRES		321 811	63	311 790	82
AUTRES FONDS PROPRES					
Produit des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES					
PROVISIONS					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL PROVISIONS					
DETTES (1)					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		27 047	5	37 074	10
Emprunts et dettes financières diverses (3)		128 797	25		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs		3 834	1	921	
Fournisseurs, factures non parvenues		6 360	1	5 900	2
Dettes fiscales et sociales		5 044	1	9 408	2
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés					
Autres dettes		15 000	3	15 000	4
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DETTES		186 081	37	68 303	18
Écarts de conversion passif					
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL		507 892	100	380 093	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

186 081

1 754

68 303

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1317524 - Sas CHEF DAMIEN

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	75 824	100	77 552	100	-1 728	-2
Montant net du chiffre d'affaires	75 824	100	77 552	100	-1 728	-2
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	1				1	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	75 825	100	77 552	100	-1 727	-2
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	3 660	5	2 574	3	1 086	42
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	52 181	69	59 512	77	-7 332	-12
Impôts, taxes et versements assimilés	960	1	604	1	356	59
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	5 180	7	5 457	7	-277	-5
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1					
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	61 981	82	68 148	88	-6 167	-9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	13 844	18	9 404	12	4 440	47
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

Le présent document a servi
de support matériel à la
rédaction du rapport qui précède.

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1317524 - Sas CHEF DAMIEN

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 665	2	2 073	3	-408	-20
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 665	2	2 073	3	-408	-20
RÉSULTAT FINANCIER	-1 665	-2	-2 073	-3	408	20
RÉSULTAT COURANT avant impôts	12 180	16	7 331	9	4 848	66
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	289		218		71	33
Sur opérations en capital			1		-1	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	289		219		71	32
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-289		-219		-71	-32
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	1 869	2	1 113	1	756	68
TOTAL DES PRODUITS	75 825	100	77 552	100	-1 727	-2
TOTAL DES CHARGES	65 804	87	71 552	92	-5 748	-8
Bénéfice ou Perte	10 021	13	5 999	8	4 022	67

Le présent document a servi
de support matériel à la
rédaction du rapport qui précède.

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **Sas CHEF DAMIEN** Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400		402		404		406				
		Autres	410	46 000	412		414		416	46 000			
Immobilisations corporelles		Terrains	420		422		424		426				
		Constructions	430		432		434		436				
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
		Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
		Matériel de transport	460		462		464		466				
		Autres immobilisations corporelles	470	4 432	472	700	474		476	5 132			
		Immobilisations financières	480	1 320	482		484		486	1 320			
		TOTAL	490	51 752	492	700	494		496	52 452			

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
		Immobilisations incorporelles	500	12 548	502	4 600	504		506	17 148	
Immobilisations corporelles		Terrains	510		512		514		516		
		Constructions	520		522		524		526		
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
		Matériel de transport	550		552		554		556		
		Autres immobilisations corporelles	560	3 394	562	580	564		566	3 975	
		TOTAL	570	15 942	572	5 180	574		576	21 122	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).						591					
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>Sas CHEF DAMIEN</u>										Néant ☐ *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																						
A NATURE DES PROVISIONS				Montant au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions reprises de l'exercice				Montant à la fin de l'exercice						
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires			600				602				604				606						
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %			601				603				605				607						
	Autres provisions réglementées *			610				612				614				616						
Provisions pour risques et charges				620				622				624				626						
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations			630				630				634				636						
	Sur stocks et en cours			640				640				644				646						
	sur clients et comptes rattachés			650				642				654				656						
	Autres provisions pour dépréciation			660				652				664				666						
TOTAL				680				682				684				686						
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
		Dotations				Reprises																
Immob. incorporelles		700				705				1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
Terrains		710				715				2												
Constructions		720				725				3												
Inst. techniques mat. et outillage		730				735				4												
Inst. générales agencements amén. div.		740				745				5												
Matériel de transport		750				755				6												
Autres immobilisations corporelles		760				765				7												
TOTAL		770				775						Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD 780										
II DÉFICITS REPORTABLES										III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C												
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)								982			Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI								995			
Déficits imputés								983			Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)								996			
Déficits reportables								984			IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA											
Déficits de l'exercice								860			Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice								129			
Total des déficits restant à reporter								870			V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)								800			
VI DIVERS																						
Primes et cotisations complémentaires facultatives																		Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *																						
N° du centre de gestion agréé																		388				
Montant de la TVA collectée																		374 14 060				
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)																		378 3 211				
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant																		399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice																		398				
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI																		397				

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

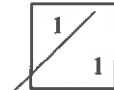


(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 311217

N° SIRET 52935523200024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sas CHEF DAMIEN

ADRESSE (voie) 397 RUE DE VAUGIRARD

CODE POSTAL 75015 VILLE PARIS 15EME ARRONDISSEMENT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
	2		100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique DUQUESNE Prénom(s) JEAN BAPTISTE

Nom marital % de détention 90,0000 Nb de parts ou actions 90,00

Naissance : Date 11/08/1971 N° Département 02 Commune Pays France

Adresse : N° 127 Voie RUE D'AVRON

Code Postal 75020 Commune PARIS 20EME ARRONDISSEMENT Pays France

Titre (2) MME Nom patronymique PANET Prénom(s) MARIE ANNE

Nom marital DUQUESNE % de détention 10,0000 Nb de parts ou actions 10,00

Naissance : Date 01/01/1971 N° Département 02 Commune Pays France

Adresse : N° 127 Voie RUE D'AVRON

Code Postal 75020 Commune PARIS 20EME ARRONDISSEMENT Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 311217

N° SIRET : 52935523200024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sas CHEF DAMIEN

ADRESSE (voie) 397 RUE DE VAUGIRARD

CODE POSTAL 75015

VILLE PARIS 15EME ARRONDISSEMENT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 2

Forme juridique SAS Dénomination 750G LA TABLE

N° SIREN (si société établie en France) 807558507 % de détention 50,00

Adresse : N° 397 Voie RUE DE VAUGIRARD

Code Postal 75015

Commune PARIS

Pays France

Forme juridique SAS Dénomination 750G LA TABLE DE BOULOGNE

N° SIREN (si société établie en France) 823444690 % de détention 45,00

Adresse : N° 98 Voie AVENUE EDOUARD VAILLANT

Code Postal 92100

Commune BOULOGNE BILLANCOURT

Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Le présent document a servi
de support matériel à la
rédaction du rapport qui précède.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise Sas CHEF DAMIEN
Numéro de siret 52935523200024

Le présent document a servi

de support matériel à la

rédaction du rapport qui précède.

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Désignations	Montant
Facture à recevoir CAC 2017	2 292
Facture à recevoir SOLDE BILAN 2017	348
Facture à recevoir APPROBATION DES COMPTES 2017	2 070
Facture à recevoir LOYER SCI 12/2017	1 650
Total des charges à payer	6 360

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
 (article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	52935523200024	8559B
Sas CHEF DAMIEN 397 RUE DE VAUGIRARD 75015 PARIS 15EME ARRONDISSEMENT	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	12 461
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	12 461
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k		12 461
l	III BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 33 1/3 % (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15% (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

CHEF DAMIEN
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 397 RUE DE VAUGIRARD, 75015 PARIS
529 355 232 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 10 021 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 10 021 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 320 711 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Baptiste Duquesne





3, rue Gustave Alliaume
02200 SOISSONS
Tél. 03 64 18 80 00
Fax 03 64 18 80 03
dva@moncac.fr

CHEF DAMIEN

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 397 rue de Vaugirard - 75015 - PARIS
523 355 232 R.C.S. PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 31 décembre 2017

JRV/ALI

CHEF DAMIEN

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 397 rue de Vaugirard - 75015 - PARIS
523 355 232 R.C.S. PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS CHEF DAMIEN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Conformément à la possibilité ouverte aux micro-entreprises par l'article L. 123-16-1 du code de commerce, ces comptes ne comprennent pas d'annexe.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS CHEF DAMIEN à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la CHEF DAMIEN à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ; ✓

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Soissons, le 27 juin 2018
Le Commissaire aux comptes



Pour DINICHERT-VIET ET ASSOCIES
Jean-Renaud VIET
Commissaire aux Comptes associé

BILAN - ACTIF

1317524 - Sas CHEF DAMIEN

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Valeurs au 31/12/17		% de l'actif	Valeurs au 31/12/16		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes		
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles					6	9
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	46 000	17 148	28 852	33 452		
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations Incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	5 132	3 975	1 158	1 038		
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations	530		530	530		
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	790		790	790		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	52 452	21 122	31 330	6	35 810	9
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances					94	82
Clients (3)	13 984		13 984	384		
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)	15 000		15 000	19 800		
Autres créances (3)	447 578		447 578	291 143		
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités				32 159		8
Charges constatées d'avance (3)				796		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	476 562		476 562	94	344 283	91
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	529 014	21 122	507 892	100	380 093	100

Le présent document a servi
de support matériel à la
rédaction du rapport qui précède.

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

1317524 - Sas CHEF DAMIEN

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PASSIF	Valeurs au 31/12/17	% du passif	Valeurs au 31/12/16	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	1 000		1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	100	61	100	80
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	310 690		304 690	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	10 021	2	5 999	2
SITUATION NETTE	321 811	63	311 790	82
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	321 811	63	311 790	82
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	27 047	5	37 074	10
Emprunts et dettes financières diverses (3)	128 797	25		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	3 834	1	921	
Fournisseurs, factures non parvenues	6 360	1	5 900	2
Dettes fiscales et sociales	5 044	1	9 408	2
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	15 000	3	15 000	4
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	186 081	37	68 303	18
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	507 892	100	380 093	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

186 081

1 754

68 303

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1317524 - Sas CHEF DAMIEN

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	75 824	100	77 552	100	-1 728	-2
Montant net du chiffre d'affaires	75 824	100	77 552	100	-1 728	-2
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	1				1	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	75 825	100	77 552	100	-1 727	-2
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	3 660	5	2 574	3	1 086	42
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	52 181	69	59 512	77	-7 332	-12
Impôts, taxes et versements assimilés	960	1	604	1	356	59
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	5 180	7	5 457	7	-277	-5
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1					
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	61 981	82	68 148	88	-6 167	-9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	13 844	18	9 404	12	4 440	47
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

Le présent document a servi
de support matériel à la
rédaction du rapport qui précède.

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1317524 - Sas CHEF DAMIEN

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 665	2	2 073	3	-408	-20
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 665	2	2 073	3	-408	-20
RÉSULTAT FINANCIER	-1 665	-2	-2 073	-3	408	20
RÉSULTAT COURANT avant impôts	12 180	16	7 331	9	4 848	66
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	289		218		71	33
Sur opérations en capital			1		-1	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	289		219		71	32
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-289		-219		-71	-32
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	1 869	2	1 113	1	756	68
TOTAL DES PRODUITS	75 825	100	77 552	100	-1 727	-2
TOTAL DES CHARGES	65 804	87	71 552	92	-5 748	-8
Bénéfice ou Perte	10 021	13	5 999	8	4 022	67

Le présent document a servi
de support matériel à la
rédaction du rapport qui précède.

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sas CHEF DAMIEN

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
		410	46 000	412		414		416	46 000				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	4 432	472	700	474		476	5 132				
Immobilisations financières		480	1 320	482		484		486	1 320				
TOTAL		490	51 752	492	700	494		496	52 452				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500	12 548	502	4 600	504		506	17 148		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	3 394	562	580	564		566	3 975		
TOTAL		570	15 942	572	5 180	574		576	21 122		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)								Désignation de l'entreprise : <u>Sas CHEF DAMIEN</u>				Néant ☐ *																																																																																																																	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																													
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																					
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																					
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																					
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636																																																																																																																					
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646																																																																																																																					
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																																																					
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																																																					
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td></td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="5">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="5">Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD</td> <td>780</td> <td></td> </tr> </table>														B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							Dotations		Reprises								Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					Terrains	710		715		2						Constructions	720		725		3						Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4						Inst. générales agencements amén. div.	740		745		5						Matériel de transport	750		755		6						Autres immobilisations corporelles	760		765		7						TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD					780	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																							
	Dotations		Reprises																																																																																																																										
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																							
Terrains	710		715		2																																																																																																																								
Constructions	720		725		3																																																																																																																								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4																																																																																																																								
Inst. générales agencements amén. div.	740		745		5																																																																																																																								
Matériel de transport	750		755		6																																																																																																																								
Autres immobilisations corporelles	760		765		7																																																																																																																								
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD					780																																																																																																																			
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995																																																																																																																			
Déficits imputés				983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996																																																																																																																			
Déficits reportables				984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA																																																																																																																							
Déficits de l'exercice				860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice				129																																																																																																																			
Total des déficits restant à reporter				870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)				800																																																																																																																			
VI DIVERS																																																																																																																													
Primes et cotisations complémentaires facultatives										Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.																																																																																																																			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *																																																																																																																													
N° du centre de gestion agréé										388																																																																																																																			
Montant de la TVA collectée										374 14 060																																																																																																																			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378 3 211																																																																																																																			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399																																																																																																																			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398																																																																																																																			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397																																																																																																																			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

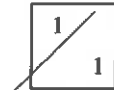


(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 311217

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Sas CHEF DAMIEN

N° SIRET

52935523200024

ADRESSE (voie)

397 RUE DE VAUGIRARD

CODE POSTAL

75015

VILLE

PARIS 15EME ARRONDISSEMENT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

2

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) MR Nom patronymique DUQUESNE Prénom(s) JEAN BAPTISTENom marital % de détention 90,0000 Nb de parts ou actions 90,00Naissance : Date 11/08/1971 N° Département 02 Commune Pays FranceAdresse : N° 127 Voie RUE D'AVRONCode Postal 75020 Commune PARIS 20EME ARRONDISSEMENT Pays FranceTitre (2) MME Nom patronymique PANET Prénom(s) MARIE ANNENom marital DUQUESNE % de détention 10,0000 Nb de parts ou actions 10,00Naissance : Date 01/01/1971 N° Département 02 Commune Pays FranceAdresse : N° 127 Voie RUE D'AVRONCode Postal 75020 Commune PARIS 20EME ARRONDISSEMENT Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 311217

N° SIRET : 52935523200024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sas CHEF DAMIEN

ADRESSE (voie) 397 RUE DE VAUGIRARD

CODE POSTAL 75015

VILLE PARIS 15EME ARRONDISSEMENT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 2

Forme juridique SAS Dénomination 750G LA TABLE

N° SIREN (si société établie en France) 807558507 % de détention 50,00

Adresse : N° 397 Voie RUE DE VAUGIRARD

Code Postal 75015 Commune PARIS Pays France

Forme juridique SAS Dénomination 750G LA TABLE DE BOULOGNE

N° SIREN (si société établie en France) 823444690 % de détention 45,00

Adresse : N° 98 Voie AVENUE EDOUARD VAILLANT

Code Postal 92100 Commune BOULOGNE BILLANCOURT Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Le présent document a servi
de support matériel à la
rédaction du rapport qui précède.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise Sas CHEF DAMIEN
Numéro de siret 52935523200024

Le présent document a servi

de support matériel à la

rédaction du rapport qui précède.

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Désignations	Montant
Facture à recevoir CAC 2017	2 292
Facture à recevoir SOLDE BILAN 2017	348
Facture à recevoir APPROBATION DES COMPTES 2017	2 070
Facture à recevoir LOYER SCI 12/2017	1 650
Total des charges à payer	6 360

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
 (article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	52935523200024	8559B
Sas CHEF DAMIEN 397 RUE DE VAUGIRARD 75015 PARIS 15EME ARRONDISSEMENT	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	12 461
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	12 461
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k		12 461
l	III BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 33 1/3 % (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15% (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.